Commune des Avirons

Extrait N° 4 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 04 septembre 2015

L'an deux mil quinze, le 04 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 08 SEP. 2015 que la convocation du Conseil a été faite le **25 août 2015** et que le nombre des membres en exercice étant de **30**, le nombre des membres présents est de **24**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys – M. RIVIERE Raphaël – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie-Josée – M. FRINGUE Mikaël – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – M. CANTINA Pierrot – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette — M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Absents : M. FERRERE Frédo – Mme ABELARD Isabelle – M. SERMANDE Jean-Pierre.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme HEBERT Monique – **M. CASSAGNABERE Patrick** a donné mandat à Mme LESQUELIN Nadia – **M. PAYET Fabrice** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – **Mme BARET Liliane** a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël – **HOARAU Annie** a donné mandat à M. FORT Paul – **Mme SILOTIA Natacha** a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 4 / Adoption du budget supplémentaire 2015

- Compte annexe de l'assainissement

Le budget supplémentaire 2015 pour l'assainissement a été arrêté comme suit :

	Recettes : + 382 846,87	**Dépenses : + 382 846,87**
Fonctionnement	+ 12 578,82	+ 12 578,82
Investissement	+ 370 268,05	+ 370 268,05

Ce budget supplémentaire comporte les restes à réaliser de l'exercice 2014, soit :

En section de fonctionnement :

- Dépenses : Néant
- Recettes : Néant

En section d'investissement :

- Dépenses : + 332 098,00
- Recettes : + 230 404,00

Le projet de budget propose également de reprendre les résultats affectés de l'exercice 2014 et les inscriptions nouvelles, soit :

Pour la section de fonctionnement :

- En recettes : **+ 12 578,82 €** soit :

 Chap. 002 – Excédent antérieur reporté + 12 578,82

- En dépenses : **+ 12 578,82 €** avec

 Chap. 65 – Autres charges de gestion courante + 12 578,82

Pour la section d'investissement :

- En recettes : **+139 864,05 €** soit :

 Chap. 001 – Excédent d'investissement reporté + 101 855,05
 Chap. 13 – Subvention d'investissement + 38 009,00

- En dépenses : **+ 38 170,05** soit :

 Chap. 23 – Travaux + 38 170,05

Le Conseil Municipal est invité à :

- Fixer le niveau de vote du budget ;
- Se prononcer sur les différentes inscriptions.

Le Conseil Municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et :

- **A la majorité absolue (7 abstentions : M. CANTINA Pierrot – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette — M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT**

VICTOIRE Fabienne – Mme HOARAU Annie et Mme SILOTIA Natacha par procuration), décide de voter le budget au niveau du chapitre.

- **A la majorité absolue (<u>7 abstentions :</u> M. CANTINA Pierrot – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette — M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne – Mme HOARAU Annie et Mme SILOTIA Natacha par procuration),** adopte les différents chapitres tels que ci-dessus proposés.

En conséquence, le **budget supplémentaire 2015 de l'assainissement collectif des eaux usées** est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : + 382 846,87	**Dépenses : + 382 846,87**
Fonctionnement	+ 12 578,82	+ 12 578,82
Investissement	+ 370 268,05	+ 370 268,05

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

